

L'intersyndicale et la direction de la société [PRIMA FRANCE](#) / T : 03.22.54.72.40 (siège à Amiens), spécialisée dans la sous-traitance pour l'usine [WHIRLPOOL FRANCE](#) / T : 03.22.67.36.00 d'Amiens, vient de signer un pré-accord, qui concerne les modalités d'un éventuel PSE si le site n'était pas repris à la fermeture de l'usine Whirlpool. Dans ce cas-là, les 56 salariés de Prima France bénéficieraient des mêmes avantages que ceux du groupe électroménager, avec notamment une prime supra-légale de 25 000 euros.